

GEDA OVIN 2017 Suite de la page 4

Une filière face à de nouveaux enjeux

Une nouvelle génération d'administrateurs entre en piste

Concernant l'activité du GEDA Ovin en 2016, Faustine Desne, animatrice du GEDAO, rappelle qu'elle a été plus particulièrement marquée par plusieurs rendez-vous : les travaux du groupe « alimentation » qui ont fait l'objet d'une restitution lors de l'assemblée générale organisée le 12 mai 2016 suivie de la visite de l'exploitation de Laurent Massey ; une porte ouverte à la bergerie du LA de St Pouange sur le thème « quels leviers en système ovins-grandes cultures ? » ; 2 rencontres « bout de bergerie » ont permis de traiter de « la préparation de l'agne-

lage » et « des intercultures 2016 ». L'année 2016 s'est aussi caractérisée pour le GEDA ovin, par des comptes équilibrés pour la seconde année, en particulier du fait de la fixation d'une cotisation à 1,15€ HT/brebis : celle-ci est maintenue pour la prochaine campagne. Quant aux projets du GEDAO pour l'année 2017, 4 rencontres « bout de bergerie » sont prévues sur des thèmes précis (fin avril « contention et manipulation », fin juin « évaluation de la NEC des brebis », début septembre « qualité des fourrages »...). La création d'une page facebook GEDAO est en projet pour échanger et des visites sont envisagées (portes ouver-

tes Gaec de la Bergerie, station de contrôle et centre d'insémination de Verdilly, voyages au Tech'Ovin en septembre,...). A noter que cette assemblée était électorale et qu'une nouvelle génération d'administrateurs entre en piste : Thomas Grados succède à Gaël Grosmaire démissionnaire, Thomas Van Melle succède à Emmanuel Aubry démissionnaire et Maxime Taupin entre au conseil en tant qu'administrateur stagiaire.

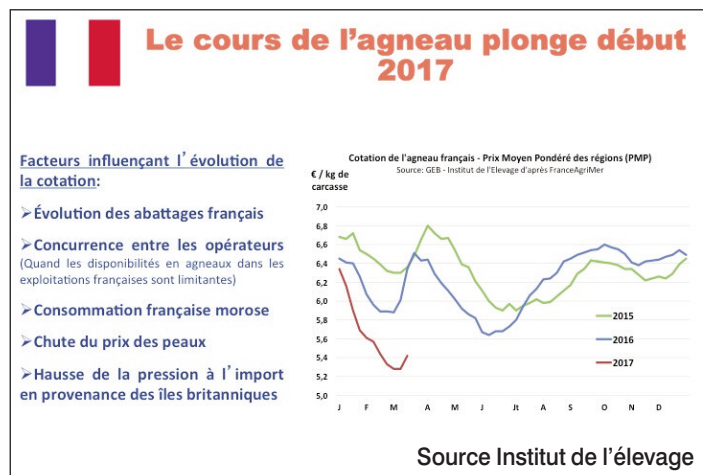
F. NOEL



Gérard Guéry, Faustine Desne et Marie Carlier

LA FRANCE

Face à la double baisse de la consommation et des prix

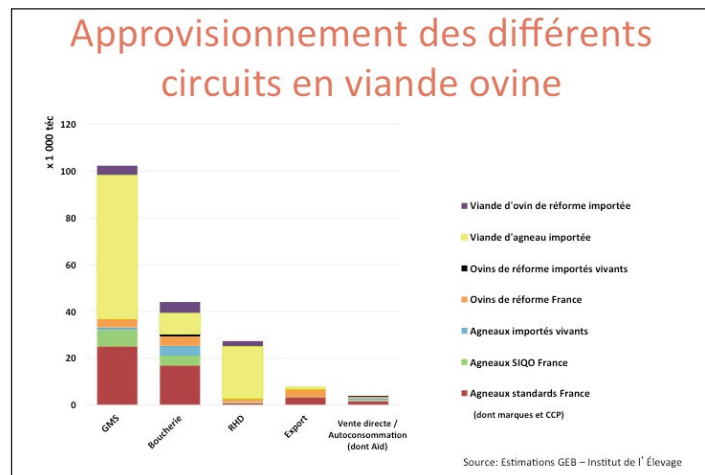


Le cheptel ovin français (5,36M de têtes), composé à 70,5% de brebis allaitantes (3,8M) et 29,5% de brebis laitières (1,5M), a stagné en 2016. Les importations françaises d'agneaux vivants, répondent traditionnellement à 3 pics de consommation (Pâques, Ramadan et l'Aïd), et ses exportations se concentrent essentiellement sur la fin de l'année (60% de l'export) avec des agneaux de lait principalement à destination de l'Italie et de l'Espagne. Cependant les échanges d'ovins vivants connaissent un ralentissement ces deux dernières années. Cette baisse entraîne plus d'agneaux disponibles en début d'année sur le marché français, d'où un impact sur les abattages français d'ovins (83 000 téc en 2016) qui sont en hausse de +3%. Ce scénario se confirme début 2017.

En parallèle les importations de viande ovine régressent fortement depuis deux ans : -6% en 2015 et -7% en 2016 et elles sont déjà de -2% en 1 mois sur 2017. Cependant cette baisse s'accompagne d'une pression plus forte sur les prix de l'ordre de -12%/2016 en janvier 2017 sur les carcasses fraîches britanniques. Parallèlement à la diminution régulière de la production et de l'importation, la consommation (2,5kgéc/ha) est elle aussi en baisse (-3% global par rapport à 2015 et -5% pour les ménages) pour plusieurs raisons : prix au détail élevé dans une conjoncture éco. difficile, campagnes anti-viande, image parfois négative et vieillissement des consommateurs d'agneaux. L'ensemble de ses facteurs propres au marché français, la forte dévalorisation du 5^{ème} quartier (peaux), les sorties massives d'agneau lacaunes (laitiers engraisés) s'ajoutent pour provoquer une chute du cours de l'agneau accentuée cette année (voir graphique).

ETUDE « OÙ VA L'AGNEAU ? »

Des chantiers à mettre en œuvre pour la filière



L'offre française de viande ovine (80 500 téc), représentant 43% des disponibilités totales (185 500 téc, avec 57% de viande importée), est peu adaptée en termes de prix et de découpes à l'approvisionnement de la restauration hors domicile RHD (15% des débouchés), qu'elle soit commerciale (63%) avec les restaurants, ou collective (37%) avec les cantines. Elle ne représente que 12% de leurs achats alors que la viande importée (62% originaire de l'UE et 26% des pays tiers) est nettement préférée en raison de son prix et de ses produits plus standardisés.

L'offre à l'import répond aussi mieux aux attentes de la GMS (composée de 50% de viande ovine issue de l'UE, 36% de France et 14% des pays tiers), qui représente 55% des débouchés de la viande ovine en France (63% pour celle importée et 45% des abattages français, sur un total de 185 500 téc). Et cela même si la viande ovine française couvre 36% de l'approvisionnement de la GMS et qu'elle répond partiellement, en fonction de la taille du magasin et de la saison, à une segmentation qui lui apporte ainsi des opportunités à saisir en particulier pour les productions locales (Agneaux de l'Aube) et plus globalement les produits qui se démarquent. Cependant cette saisonnalité est contrariée par des produits, en particulier les agneaux Lacaune, qui perdent de leurs débouchés à l'export et sont engraisés pour venir ensuite perturbés de plus en plus les marchés avec des arrivages massifs (comme cette année). En boucherie (24% du total), débouché traditionnel de la viande ovine française représentant 69% de son approvisionnement, l'achat en carcasse est quasiment exclusif et les ovins adultes trouvent leur place dans la viande « rituelle et les plats préparés. Cependant globalement l'agneau français standard entre en concurrence directe avec l'import qui trouve plus facilement sa place en raison de son prix. La présentation de cette étude (réalisée par Interbev Ovins en 2015) par Marie Carlier met en lumière les défis que la filière doit relever pour accompagner la quête de valorisation des éleveurs et leur besoin d'être moins soumis aux fluctuations des cours.

En bref

Eaux

■ Irrigants de France salue la volonté de Bruxelles de développer la réutilisation des eaux usées traitées

La Commission européenne avait fait part, lors de la journée mondiale de l'eau, le 22 mars, de sa volonté de développer la Réutilisation des eaux usées traitées (REUT). Irrigants de France salue cette initiative « qui pourrait apporter une solution dans de nombreuses régions », écrit l'organisation dans un communiqué du 30 mars. « Cette ressource a l'avantage d'être indépendante du climat, d'éviter les conflits entre les différents usagers et de s'inscrire dans des démarches territoriales et partenariales entre industries et agriculteurs », ajoute Irrigants de France, qui espère que cette dynamique permettra d'assouplir la réglementation française sur le sujet.

Trésorerie

■ Versement de l'ATR pour les MAEC et la bio

Le ministre de l'Agriculture a annoncé le 31 mars que l'avance de trésorerie pour les MAEC et les aides à la bio 2016 était en cours de versement. « Plus de 40 000 exploitants dont la demande a été instruite vont ainsi percevoir à partir d'aujourd'hui près de 225 millions d'euros », indique un communiqué du ministère. Une avance qui représente 80 % de l'aide attendue et « prend en compte la transparence des GAEC dans l'application des plafonds », précise le texte. Des versements complémentaires auront lieu en avril pour les demandes en cours d'instruction.